



Modification du contrat de travail

Par **galard_old**, le **28/12/2007** à **10:29**

contrat de travail signé en 1986 Négocie des bois d'oeuvre et produits dérivés commerciale .
OBJECTIF à réaliser 1986 : 22867,35 EUROS
1994 objectif révisé à 24391,84 euros.
Depuis 13 ANS AUCUNE Révision d'objectif.
SOUDAINEMENT PAR LETTRE EN RECOMMANDE ON ME SIGNIFIE UN NOUVEL OBJECTIF A ATTEINDRE A SAVOIR : 28 000 EUROS.
EST CE LEGAL QUE DOIS JE FAIRE
LE MARCHE DE LA CUISINE INTEGRE EST LARGEMENT PERTURBE
ET L'OBJECTIF TRES HAUT